

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2025

---

RÉFORMER LE MODE D'ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE PARIS ET DES  
CONSEILS MUNICIPAUX DE LYON ET MARSEILLE - (N° 451)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL39

présenté par  
M. Mattei, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« dans les mêmes conditions ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.